



Les VERT-E-S suisses
Joanna Haupt
Waisenhausplatz 21
3011 Bern
joanna.haupt@gruene.ch
031 511 93 20

Département de la défense, de la
protection de la population et des
sports DDPS
Madame la Conseillère fédérale
Viola Amherd 3003 Bern

Par e-mail :
stephanie.handschin@vtg.admin.ch

Berne, le 7 mars 2025

Réponse à la consultation sur la modification de l'ordonnance sur le système de santé militaire

Madame la Conseillère fédérale,

Vous avez invité les VERT-E-S à prendre position dans le cadre de la consultation mentionnée dans le titre. La page de l'administration « Procédures de consultation en cours » indique un délai au 10 mars pour prendre position. Nous nous permettons donc cet envoi malgré le dépassement du délai officiel. Nous vous remercions de cette invitation et prenons position comme suit.

Les VERT-E-S saluent la volonté d'adapter le droit militaire au droit civil en matière de santé et de combler ainsi les lacunes juridiques existantes. Nous saluons tout particulièrement l'intégration d'un article sur les soins palliatifs dans l'ordonnance. Les soins palliatifs constituent une part essentielle de tout bon système de santé, et ne sauraient être exclus du champ de la santé militaire.

Nous profitons de souligner à cette occasion la nécessité d'accorder suffisamment de moyens à ce domaine de la santé publique. Des soins palliatifs de qualité sont un maillon essentiel du système de santé. Ces soins sont essentiels pour apporter un soutien aux personnes mourantes, qu'il s'agisse de personnes âgées, de personnes atteintes de maladies incurables –parfois des enfants–, ainsi qu'à leurs familles. Les soins palliatifs s'avèreront essentiels dans les prochaines années pour accompagner au mieux une population vieillissante dans le grand âge.

Nous vous remercions d'avance de bien vouloir prendre en compte notre prise de position et restons à votre disposition en cas de questions.

Avec nos salutations distinguées,


Lisa Mazzone
Présidente


Joanna Haupt
Secrétaire politique